

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH

## Culture et politiques culturelles en Fédération Wallonie- Bruxelles

2/2 La Déclaration de politique communautaire - analyse et pistes

Par Olivier Van Peteghem, chargé de mission, Association Marcel Hicter

21 décembre 2016

# Culture et politiques culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles

## 2/2 La Déclaration de politique communautaire - analyse et pistes

Par Olivier Van Peteghem, chargé de mission, Association Marcel Hicter

### La Déclaration de politique communautaire 2014-2019

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles soulevait un point important quand il affirmait dans sa déclaration de politique communautaire, par rapport à l'importance de la culture : « *La culture est un pilier de toute société et constitue un vecteur primordial d'émancipation, de renforcement des liens sociaux, un levier de développement humain et de développement économique.* »<sup>1</sup>

Et d'affirmer encore : « *Le développement culturel territorial pour intégrer, dans une zone géographique déterminée (un bassin culturel), l'offre des opérateurs culturels en regard des besoins, aspirations ou envies des publics qui vivent sur ce territoire constitue également un enjeu majeur pour les années à venir.* »<sup>2</sup>

Il s'est engagé pour cette législature, au niveau de la culture, à travailler sur 4 plans :

- Soutenir la création ;
- Renforcer l'accès à la culture ;
- Diffuser et valoriser le patrimoine culturel ;
- Optimiser la gouvernance culturelle.

Dans cette même Déclaration, le gouvernement s'est encore résolu à :

- « *Préserver la culture des seules lois du marché ;*
- *Exercer et redéployer les principes repris dans la Convention UNESCO, et plus particulièrement le droit pour les Etats de conserver, d'adopter et de mettre en œuvre les politiques appropriées pour la protection et la promotion de la diversité culturelle, notamment par le soutien à l'édition, la production et la diffusion de contenus, quel que soit le support utilisé ;*
- *Promouvoir et défendre la politique relative à l'exception culturelle tant au sein de l'Union européenne (UE), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou dans toutes les instances internationales et forums concernés que dans le cadre des accords bilatéraux ;*
- *Promouvoir la langue française ainsi que les langues endogènes dans les différents médias ;*
- *Encourager la participation active de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les instances internationales et européennes qui défendent la francophonie et la diversité culturelle.* »<sup>3</sup>

Examinons de plus près les différents plans sur lesquels le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a déclaré vouloir s'impliquer.

#### Le soutien à la création<sup>4</sup>

Le gouvernement annonce soutenir le guichet des arts dans ses missions. Celui-ci a été créé en 2013 par les syndicats, les fédérations professionnelles et les sociétés de gestion des droits. Le but en est de conseiller et d'informer les travailleurs du « Secteur Créatif & Culturel », à savoir les créateurs, les artistes et les techniciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une autre mesure est de renforcer le soutien aux artistes des disciplines émergentes et de favoriser les résidences d'artistes. Une résidence d'artiste est l'octroi généralement temporaire d'un lieu à un artiste ou plusieurs (ex : une troupe de théâtre). Les artistes considèrent la résidence comme avantageuse car c'est « *une expérience durant laquelle ils bénéficient de conditions propices à la création, loin de leurs contraintes habituelles* ».<sup>5</sup>

Les sources de financement sont également précisées. La FWB permettra au fonds d'investissement dans les entreprises culturelles, St'Art, d'octroyer des prêts à court terme. Il cherchera encore à promouvoir les sources de financement alternatifs tels le crowdfunding, le micro-crédit, le mécénat, le sponsoring...

### Le renforcement de l'accès à la culture<sup>6</sup>

#### **A l'école**

Nous avons vu l'importance de l'accès à la culture. Elle est d'autant plus importante à l'âge de la scolarité tant cette période est déterminante pour l'avenir des élèves. L'appartenance sociale, le handicap, les conditions économiques... sont autant de facteurs qui peuvent freiner l'accès à la culture.

Les collaborations entre les écoles et le monde culturel sont encouragées. Certes, de telles collaborations existent déjà. Les musées, bibliothèques et centres culturels ouvrent leurs portes aux élèves. Sans doute, le gouvernement estime que le milieu culturel peut mieux faire.

Le gouvernement va renforcer les mesures d'accessibilité telles la gratuité des musées les premiers dimanches du mois. Sur ce point, si nous apprécions les plans de tarifs réduits ou de gratuité pour des catégories particulières de visiteurs, nous pensons que la gratuité des musées doit se réfléchir pour l'ensemble du public.

#### **Pour tout public**

Si l'enfance et l'adolescence sont des âges importants en termes de formation à la vie culturelle, l'âge adulte ne l'est pas moins. Le risque d'exclusion culturelle est permanent pour certains groupes précarisés. Alors que la pratique culturelle est un bon témoin du degré de démocratie d'un pays. Tous les publics sont donc concernés.

L'Education permanente s'adresse aux adultes. Les politiques mises en place seront évaluées afin de voir si elles correspondent toujours aux besoins du secteur.

L'accessibilité à l'offre culturelle pour les personnes porteuses d'un handicap sera soutenue.

La concertation entre les acteurs de l'édition sera favorisée. On l'a vu lors du récent débat sur le CETA, le monde de l'édition n'est pas aussi organisé que celui de l'audiovisuel.<sup>7</sup> Cette résolution est donc importante.

### Diffuser et valoriser le patrimoine culturel<sup>8</sup>

Une œuvre n'est rien si elle n'est pas diffusée et valorisée. Elle doit être montrée, écoutée, jouée, regardée...

Selon la Déclaration communautaire, les réseaux des lieux de diffusion, de promotion et de sensibilisation aux disciplines artistiques existants seront soutenus, la visibilité des œuvres et des réalisations des acteurs accrue...

Il est également primordial d'assurer la bonne conservation de notre richesse culturelle. La Fédération Wallonie Bruxelles se mettra à l'heure du numérique et en utilisera les avantages comme la numérisation des œuvres, la webcréation...

Le numérique est désormais omniprésent. Il bouleverse notre quotidien et notre rapport au monde. D'aucuns le voient comme la solution à l'accès et à la participation aux politiques culturelles.

### Optimaliser la gouvernance culturelle

Le gouvernement pense que la transparence en matière de gouvernance culturelle doit être totale. En ce sens, il s'engage notamment à revoir avec l'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) le fonctionnement des instances d'avis. Il en faut moins, moins grandes, avec des procédures simplifiées... Cela semble une bonne décision.

Parmi les autres mesures, citons le décroisement au sein de l'administration, la rédaction d'un code des matières culturelles, la simplification des relations entre les opérateurs culturels et les pouvoirs publics...<sup>9</sup>

## Bouger les Lignes!<sup>10</sup>

Joëlle Milquet, alors ministre de l'Éducation et de la Culture, a lancé deux grands chantiers : le Pacte d'Excellence dans l'éducation et Bouger les Lignes dans la culture. Depuis, Marie-Martine Schyns et Alda Greoli l'ont remplacée respectivement à l'Éducation et à la Culture. Ces changements de ministre n'ont pas affecté le cours de ces deux chantiers.

Bouger les Lignes constitue une consultation du monde culturel : *les acteurs et opérateurs culturels et artistiques*.<sup>11</sup> Il s'agit d'une phase préliminaire à une profonde refonte de la politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les objectifs sont les suivants : déployer une nouvelle offre culturelle, soutenir une nouvelle demande et construire une nouvelle gouvernance.

Ont été consultés : les acteurs professionnels, les artistes émergents, les entreprises culturelles, l'administration, les décideurs publics, les formateurs, le monde de l'éducation permanente et les citoyens. Cela se fait selon une méthode prospective (d'anticipation) et pragmatique (ce sont les groupes de travail, les « coupoles » qui produiront les rapports finaux).

Il existe 6 coupoles thématiques (Artistes au centre ; Alliance Culture-Ecole ; Plan culturel numérique ; Démocratie et diversité culturelles ; Entrepreneuriat culturel ; Nouvelle Gouvernance) chapeautées par la commission de pilotage. Celle-ci est formée des représentants des Ministres Demotte, Marcourt et Milquet/Gréoli, l'Administrateur général de la Culture de la FWB, un représentant de Wallonie-Bruxelles international (WBI), un responsable de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC), un représentant du PointCulture, les co-présidents des 6 coupoles.

Les coupoles sont chacune composées de 2 co-présidents représentants du secteur, un représentant de l'OPC, un plusieurs représentants de l'Administration générale de la Culture et d'une dizaine de personnes-ressources issues des milieux artistiques, culturels et créatifs.

Les résultats de cette immense consultation seront présentés en février 2017 à Charleroi. Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour évaluer cette consultation à grande échelle puisqu'elle est seulement en cours d'achèvement.

## **Pistes & propositions**

Sans vouloir être exhaustifs, nous présentons ici quelques pistes basées sur des expériences positives.

### La culture à l'école<sup>12</sup>

Le secteur culturel regrette une certaine fermeture de l'école par rapport à la culture. Il existe bien des activités culturelles qui s'adressent aux élèves mais principalement comme activités extra-scolaires. Peu d'activités culturelles se passent durant les heures de cours.

Il est à noter qu'elles sont nettement plus nombreuses dans les écoles « aisées » que dans les écoles « plus populaires ».

La Fondation Marcel Hicter a collaboré durant une dizaine d'années à un programme initié et financé par la Commission communautaire française (COCOF) : « Anim'action et projets d'école », aujourd'hui nommé « La culture a de la classe ».

Le programme, tout à fait novateur, soutient les écoles et les associations qui désirent travailler ensemble autour d'un projet culturel commun. Chaque année, un appel à projets est lancé, les écoles ou les associations y répondent en amenant des propositions de collaboration.

« La culture a de la classe » s'articule autour de trois axes : l'axe lecture (découverte du plaisir de lire), l'axe Education permanente (apprentissage de la citoyenneté) et l'axe culture (développement de la créativité).

Les projets sont « accompagnés » par des membres issus de deux associations : l'association Marcel Hicter et l'asbl Education Populaire.

Depuis sa création en 2000, le programme « La culture a de la classe » a soutenu près de 600 projets et plus de 40.000 élèves. Annuellement, environ 80 projets sont acceptés sur plus-ou-moins 140 demandes. Le nombre de projets rentrés annuellement reste stable et atteste de l'intérêt de ce programme qui répond bien à un besoin réel.<sup>13</sup>

Les thématiques dans l'axe Education permanente tournent autour de l'intergénérationnel, de l'environnement, de l'immigration et de la question du genre. Elles suivent en cela de réelles tendances sociales.

En culture, les projets suivent parfois les programmations annuelles de certaines institutions souvent théâtrales mais ils peuvent aussi se focaliser sur une pratique artistique telle le cirque, la danse, les arts plastiques, le cinéma...

Le programme « La culture a de la classe » agit donc comme un laboratoire où se mêlent la diversité culturelle, l'apprentissage de la citoyenneté active, le développement des capacités artistiques et la production culturelle. Jusqu'à présent elle se cantonne à Bruxelles. Nous pensons que le programme a fait ses preuves et mérite d'être élargi à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### La gratuité des musées

Nous n'allons pas faire ici l'inventaire des différentes gratuités en Belgique<sup>14</sup> qui restent très limitées. Retenons seulement que grosso modo, les musées en Fédération Wallonie-Bruxelles sont gratuits les premiers dimanches du mois, les musées fédéraux le sont les premiers mercredis après-midi du mois...

En Angleterre, les musées nationaux sont gratuits toute l'année ! D'après Neil Mac Gregor, ancien directeur de la National Gallery et directeur actuel du British Museum, la gratuité participe à leur succès: « *Ce succès est intimement lié à la gratuité des entrées, propre aux musées britanniques. Plus les gens peuvent venir, plus ils peuvent dépenser, en librairie notamment. Les entrées ont doublé en vingt ans. Les Britanniques voient et revoient leurs collections. Il leur est facile d'entrer dix minutes à la National Gallery, ce*

*qui n'est pas possible dans un musée payant. Il n'y a jamais de file d'attente. Cette accessibilité est une habitude qui s'est perdue sur le reste du continent. »*<sup>15</sup>

Il y a bien sûr d'autres modes de financements. Le British Museum, par exemple, organise des expos temporaires qui, elles, sont payantes, le Tate recourt à des partenariats privés, beaucoup de musées font appel aux petits dons (souvent de grandes urnes sont placées pour récolter les dons des visiteurs qui le souhaitent) ...

La Fédération Wallonie Bruxelles et le niveau fédéral pourraient peut-être profiter de cette expérience et se mettre d'accord sur un plan de gratuité plus vaste et plus cohérent qu'il ne l'est actuellement.

#### Le règne du numérique

Certains voient l'avènement du numérique comme la panacée pour ce qui est de l'accès et à la participation aux politiques culturelles.

C'est faire fi de la fracture numérique. C'est-à-dire l'écart entre les personnes « connectées » et les personnes « non-connectées ». Deux millions de Belges n'auraient jamais approché un ordinateur. Le taux de personnes ne possédant pas d'ordinateur serait le plus élevé en Wallonie : 34%.<sup>16</sup> Ce taux varie aussi en fonction de l'âge, du niveau d'instruction...

Ces chiffres sont à vérifier. Néanmoins la fracture numérique est bel et bien là. Il est donc impératif de développer une analyse critique du numérique pour dessiner les avantages qu'on peut en tirer et les inconvénients à éviter. La société doit progresser, certes. Mais sans laisser un tiers de sa population derrière elle...

1-2-3-4-6-8-9 Déclaration de politique communautaire 2014-2019 ; <http://www.federation-wallonie-bruxelles.be/index.php?id=dpc2014-2019>

5 La résidence d'artiste ; SMART ; <http://smartbe.be/media/uploads/2016/07/06-2016-La-r--sidence-dartiste-31.pdf>

7 O. Van Peteghem ; Les Traités « nouvelle génération » et la Culture Quel avenir pour la Culture ? (2/2) ; novembre 2016 ; <http://www.fondation-hicter.org/spip.php?rubrique77#publication234>

10-11 Bouger les Lignes ; « Tracer nos politiques culturelles pour le 21<sup>e</sup> siècle » ; FW-B

12 Conférence de presse du 09 mars 2010 pour le lancement de l'appel à projets « Anim'action et projets d'école » ; COCOF

13 Chiffre extrait de la conférence de presse du 09 mars 2010 pour le lancement de l'appel à projets « Anim'action et projets d'école » ; COCOF

14 Cela pourra faire l'objet d'une prochaine analyse

15 « La gratuité fait le succès des musées anglais » ; LIBERATION ; 12 mars 2002 ; [http://next.liberation.fr/culture/2002/03/12/la-gratuite-fait-le-succes-des-musees-anglais\\_396593](http://next.liberation.fr/culture/2002/03/12/la-gratuite-fait-le-succes-des-musees-anglais_396593)

16 Wikipédia ; [https://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture\\_num%C3%A9rique\\_\(g%C3%A9ographique\)#La\\_situation\\_en\\_Belgique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fracture_num%C3%A9rique_(g%C3%A9ographique)#La_situation_en_Belgique)